



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET
DE LA FORÊT



OFFICE NATIONAL DES FORÊTS



CENTRE RÉGIONAL DE LA
PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE DE CORSE

Projet Post Réunion

Département Santé des Forêts Région CORSE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION RÉGIONALE POUR LE BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2013

Du 31 janvier 2014
à CORTE

Correspondants Observateurs régionaux :

2AC 01	CERATI Orso
2BD 02	CAZAUX Damien
2BD 01	TASTEVIN Luc
2BO 01	LECOQ Jacques
2AO 03	BANCHI Marco
2AD 03	AUDIBERT Marc

.....

Ordre du jour de la réunion :

- 1)- Principaux faits marquants de l'année
 - 2)- Perspectives pour l'année 2014
-

Le Département Santé des Forêts développe sa stratégie sur trois axes :

- Axe 1 : Les suivis spécifiques ;
- Axe 2 : La surveillance du territoire (notamment les organismes invasifs) ;
- Axe 3 : La veille sanitaire.

Les Correspondants Observateurs de la région Corse interviennent selon ces trois axes en plus des notations sur les placettes du réseau RSSDF (9) et du Réseau National de suivi à long terme des ÉCOsystèmes FORestiers (2). Leurs activités sont exposées dans ce compte-rendu.

1)- Principaux faits marquants de l'année :

Axe 1 : Les suivis spécifiques

La Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*) :

Rappel : Réseau de placettes Processionnaire : Son objectif est le suivi des populations de la processionnaire du pin lors de notation hivernale par l'estimation du pourcentage d'arbres attaqués et du nombre de nids par arbre.

Estimation par quadrats : Le but recherché est la détection à grande échelle de défoliation par Thaumetopoea sur des quadrats géographiquement prédéterminés.

Pour la Corse du Sud comme sur la Haute Corse, les placettes permanentes situées dans les zones de montagnes ont montré une densité importante de nids sans qu'il n'y ait de fortes défoliations associées.

Mise à part dans la région du Niolu où nous relevons une corrélation entre le nombre de nids et la défoliation des pins, sur les autres secteurs les défoliations restent sporadiques comme à Bavella, à Saint Antoine, etc...

Cela s'est confirmé lors des notations des quadrats au printemps.

Cochenille du Pin maritime (*Matsucoccus feytaudi*) :

Rappel : Réseau de placettes Cochenille : Les C.O. assurent la notation annuelle de 35 placettes permanentes de suivi des dépérissements sur les pins maritimes. Comme suite au dernier comité de pilotage, il est envisagé de restructurer ces placettes avec celles de l'INRA afin d'optimiser les résultats.

Piégeage : Les C.O. assurent l'implantation et les relevés des pièges pour le suivi de l'extension de l'insecte sur la région durant la période de février à avril.

La campagne de mesure réalisée en février 2013 sur les placettes permanentes en Haute Corse montre une très faible augmentation de la mortalité sur l'ensemble du dispositif (placettes initiales + 4 placettes « 2013 »).

Le suivi de l'extension du foyer, à l'aide de piège à phéromone, s'est poursuivi en 2013. Les nouvelles zones prospectées (Piana, Porto, Fium'orbo et Bavella) ne semblent pas colonisées par l'insecte.

En Forêt Territoriale de Pinia, l'INRA poursuit l'expérimentation d'implantation in situ d'un prédateur naturel *Elatophilus nigricornis*. Les résultats des premiers lâchers ne sont pas concluants. En 2013, aucun n'insecte n'a été repris lors des contrôles d'introduction.

***Dothistroma* sp. (présence) :**

Lors des relevés sur les placettes permanentes de chenille processionnaire du pin, la présence ou non de *Dothistroma* sp. devait être notifiée.

Ce champignon des aiguilles est encore absent de l'île.

Défoliateurs précoces des chênes :

Rappel : Réseau de placettes : Sur les placettes du réseau RSSDF composées en majorité de chênes, les C.O. notent la présence et les dégâts précoces causés par les géométrides et tordeuses.

Estimation par quadrats : Le but recherché est la détermination de l'intensité de la défoliation des chênes par les géométrides et tordeuses sur des quadrats concernés et prédéterminés.

Sur les placettes du réseau RSSDF contenant au moins dix chênes, une notation de printemps des défoliations précoces dues à la tordeuse vertes ou aux géométrides a été pratiquée.

Aucune défoliation précoce n'a été observée cette année 2013 aussi bien sur les placettes que sur les quadrats.

Suivi intensif chêne liège : Mise en place d'un réseau de placettes permanentes.

Ce réseau concerne l'ensemble des départements concernés par le chêne liège (Var, Po, Corse) et sera constitué de 30 placettes.

Sur la Corse, 10 placettes ont été réparties sur la suberaie entre la Haute Corse et la Corse du sud. Ces placettes seront notées et suivies annuellement. La notation est identique au protocole des placettes du réseau RSSDF et se fera à l'automne.

4 critères notés sur 20 arbres dominants :

- 1 – la coloration anormale du houppier, par classe de 10 % ;
- 2 – l'importance de la mortalité de branches dans le houppier, par classe de 10 % ;
- 3 – le déficit foliaire, par classe de 5 % ;
- 4 - les autres facteurs notés, avec les codes PROBLEME et/ou SYMPTOME, sont les problèmes biotiques : champignons (charbon, chancre, polypores...), insectes (défoliateurs, platype, *Cerambyx*, *Coroebus*..).

Localisation des placettes :

5 placettes en Corse du Sud (communes de Petreto-Bicchisano, Sartène, Figari, Sotta et, Porto Vecchio).

5 placettes de Haute Corse (~~communes~~communes de Borgo, Penta di Casinca, San Guiliano, Poggio Mezzana et, Ventiseri).

A noter que ce réseau permanent pourra être complété par un suivi ponctuel, sur 3 ans, d'un sous réseau de parcelles levées. L'objectif de ce suivi ponctuel est de voir si des mortalités de chêne-liège sont observées suite aux levées et de connaître le rôle du platype dans ces mortalités. Il est proposé, au printemps, de rechercher des parcelles qui seraient levées en début d'été (auprès des organisations : coopérative en Corse..) et d'installer un protocole de suivi particulier.

Axe 2 : La surveillance du Territoire (invasifs)

Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) :

Petit ver microscopique véhiculé par un coléoptère du genre *Monochamus* et xylophage, le nématode s'attaque principalement aux pins mais peut très bien occuper quasiment tous les résineux.

Depuis 2009, les prélèvements annuels ont donné des résultats négatifs.

En collaboration avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), ceux-ci ont été reconduits en 2013 suivant le protocole national sur les deux départements et s'avèrent négatifs sur la région.

Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) :

Récemment présent en France, cet insecte envahit très rapidement les châtaigneraies françaises provoquant, par le développement de galles sur les bourgeons (à bois ou à fruits), des dommages importants notamment aux récoltes de fruits (pouvant atteindre 80% de baisse de production).

Pour 2013, il a été constaté que l'extension de *Dryocosmus kuriphilus*, c'est faite sur la quasi totalité des communes de la Haute-Corse et c'est largement étendue en Corse du Sud. Le premier foyer a été découvert en 2010 au sud de Bastia.

Le suivi par observation dans les quadrats en Corse du Sud a été maintenu dans les secteurs non contaminés à ce jour.

La FREDON avec la collaboration de l'INRA de Sophia-Antipolis a poursuivi en 2013 sa campagne de lâchés de *Torymus sinensis*, prédateur naturel du cynips du châtaignier, en Haute Corse.

De plus, l'Association Régionale d'Expérimentation sur les Fruits et Légumes en Corse (AREFLEC) expérimente localement l'élevage de ce *Torymus*.

Chalarose du frêne (*Chalara Fraxinea*) :

Ce champignon est présent depuis 2008 en France et sur les deux principaux frênes (commun et oxyphille) et il provoque le dépérissement des arbres par dessèchement complet des houppiers pouvant conduire à la mort des individus atteints. Il n'a pas été observé en Corse à ce jour.

Capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) :

En juillet 2013 plusieurs foyers de cet insecte nuisible et classé de quarantaine, ont été ~~découverts~~découverts sur la commune de Furiani en Haute-Corse. La lutte obligatoire a été menée ainsi qu'une prospection systématique. Pour l'instant aucun foyer n'a été signalé en forêt. Si une détection devait être faite en zone forestière, les correspondants-observateurs seraient informés. La surveillance est donc de rigueur.

Axe 3 : La veille sanitaire

Armillaire sp. :

Le foyer qui avait été observé et traité par exploitation dans le Niolu (FT de Valduniellu) semble continuer malheureusement son extension. On peut noter la présence de foyers résiduels sur l'ensemble de l'île.

Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) :

Aucun foyer n'a été détecté cette année 2013 sur l'île.

Autres Cochenille (*Leucapsis*, *Paleococcus*...) :

Les foyers de *Leucapsis* des pins restent fortement présents dans les secteurs de Venaco, Vivario, de Ghisoni, de Rospigliani, de Véro, du Niolu. Ces attaques ont entraîné localement des défoliations très marquées (supérieures à 60%).

Paleococcus fuscipennis est toujours présent en Forêt Communale de Pastricciola sur pin maritime depuis l'automne 2011.

Un Psille (*Glycaspis brimblecombei*) sur eucalyptus a été découvert en plaine orientale en 2012. C'est le 2^{ème} foyer après celui découvert par la FREDON sur Porticcio en 2011. Ce ravageur est un piqueur - suceur pouvant conduire à la mort des hôtes.

Platype du Chêne (*Platypus cylindrus*) :

Pas de nouvelles attaques observées en 2013, et certains chênes lièges attaqués ont même pu reconstituer des houppiers satisfaisants.

Pyrale du tronc (*Dioryctria sylvestrella*) :

Ce lépidoptère est attiré par la résine des pins, il pond ainsi sur l'écorce de pins blessés quel qu'en soit l'origine (biotique ou abiotique). La chenille fore ensuite le bois de l'arbre pendant son développement, une praline de résine blanche à rougeâtre se développe alors au niveau de l'écorce, trahissant sa présence dans le bois.

Il peut donc attaquer des arbres sains blessés et ainsi devenir un ravageur primaire, mais la plupart du temps il se conduit en ravageur secondaire après une attaque de scolytes ou de cochenilles.

Il est présent dans tous les massifs de pins en Corse.

On note une forte attaque notamment dans le sud de Vivario et dans la Restonica Zone d'Appui à la Lutte contre l'incendie et front sud d'extension de *Matsucoccus feytraudii*.

Scolytes :

Les scolytes sont présents de manière sporadique dans l'ensemble des massifs résineux de l'île. On note la présence de petit foyer d' hylésines (*Tomicus spp*). Les attaques restent cependant éparées se limitant à quelques arbres.

Nous notons toutefois une forte présence des hylésines des pins dans plusieurs massifs forestiers (Vivario, Muracciole, Véro, Ghisoni, Zonza, Corte, Cruzzini, Palneca Saint François, etc...).

Sphaeropsis sapinea :

Ce champignon est présent en Corse malgré tout de façon très ponctuelle jusqu'à présent.

Après sa détection sur Pin Laricio en 2010 dans le Niolu (commune d'ALBERTACCE), des prélèvements effectués en début d'automne 2012 en FC de ZONZA (secteur des bergeries du Luvio) suite à des observations estivales, ont permis aux analyses en laboratoire de déterminer sa présence et son activité constante pour cette année.

Les dessèchements des pousses apicales touchent des sujets de tous âges et de toutes tailles aussi bien en pins Laricio que maritime.

Chrysomèle de l'aulne (*Agelastica alni*) :

Des attaques de ces coléoptères sur de l'aulne ont été signalées dans la Plaine Orientale à la fin du printemps. La surveillance est toujours active.

Altise du chêne :

Sur le secteur de Venaco, le foyer est stable (nombre d'arbres touchés < 20%).

On note cependant de petits foyers sporadiques dans l'île (Asco, Casamaccioli, Castirla, Bastelica, Forcioli, Azilone, Létia, Zevaco, Aullène, Corrano)

Galle de l'orme :

Ces galles ont été observées sur un taillis d'orme champêtre sur la commune d'Aghione. L'insecte impliqué est un puceron, *Eriosoma sp (lanuginosa ou ulmi)*. Il n'y pas d'incidence sur la vie de l'arbre.

Charançon de l'eucalyptus (*Gonipterus scutellatus*) :

Il vient d'être détecté sur les massifs d'eucalyptus de la Plaine orientale en forêt communale de Tox sur des *globulus*. Sa présence reste à observer sur d'autres secteurs de l'île.

Cicadelle pruneuse :

En zone littorale et coteaux, prolifération estivale provoquant un affaiblissement des végétaux en zone ouverte et lisière avec production de miellat de juillet à août.

Cochenilles sp et pucerons sp :

Au printemps, présence d'attaques ponctuelles en zone littorale (Porto-Vecchio, Serra di Ferro) avec émission de miellat et dessèchement de rameaux.

Champignons foliaires :

Pas d'observation significative en 2013 contrairement à 2012.

Graphiose de l'orme :

La graphiose de l'orme est toujours active en région Corse. Poursuite des mortalités isolées ou en bosquets.

Phénomène de décurtation :

Des phénomènes de décurtation (élagage naturel de jeunes rameaux feuillés du houppier notamment pour lutter contre le dessèchement) sur chêne vert ont été observés sur les deux départements au printemps. Ce phénomène semble redondant.

Mis en forme

Dégâts neige :

Les fortes chutes de neige lourde du 23 et 24 février 2013 ont provoqué des dégâts de bris de cime dans les chênaies et aulnaies de la Corse du Sud. Les vallées de la gravona, la cinarca et les deux sevi, ont été fortement touchées entre 300 et 700 m. Les dégâts se situent principalement sur ~~le bordures~~ les bordures extérieures des bois (pistes, routes ...)

Coup de vent et embruns :

Pas d'observation significative en 2013 contrairement à 2012.

Dépérissements :

- Chêne liège :

Pour cette année 2013, le phénomène de dépérissements du chêne liège reste constant dans les secteurs de Porto Vecchio (diffus, arbres isolés) et de Plaine Orientale (secteur du Fiumorbo et de Costa Verde).

On note la présence d'un foyer d'environ 1.5 ha sur le pare-feu de Muratellu réalisé quelques années en arrière. La mortalité concerne 80 % des tiges. Si les causes du dépérissement ne sont pas réellement déterminées. On note toutefois, la contamination de l'ensemble des tiges par le charbon de la mère (*Hypoxylon mediterraneum*), parasite de faiblesse et de blessure. Il semble, que l'affaiblissement des arbres dû à une mise en lumière brutale et aux importantes blessures causées par les engins, ait permis le développement d'un foyer de charbon de la mère. Il paraît important d'éliminer l'ensemble des tiges de la zone afin d'éviter au maximum la dispersion du champignon.

- Autres essences :

Cette année 2013 nous avons observé des signes de dépérissement dans les hêtraies de Vizzavona sur les stations les plus défavorables (défoliation précoce et abondante accompagnée de décentes de cimes).

Des descentes de cimes sur pins maritime et Laricio ont été également relevées sur la forêt de Zonza dans le secteur des bergeries de Luvio notamment. Elles sont pour la plupart liées à la présence d'un champignon (*Sphaeropsis sapinea*).

Ces observations sont moins abondantes que les autres années au vu des précipitations de 2013.

Incendies de forêt :

Cette année, comme depuis 2010 la Corse a subi très peu d'incendies.

Dégâts d'exploitation forestière :

On observe de plus en plus d'attaques de pathogènes sanitaires suite à des dégâts d'exploitation mécanisée (Bavella, Zonza, etc...).

Regroupement annuel des CO de l'Inter-région sud-est du DSF :

Le regroupement annuel des CO de l'Inter-région sud-est s'est fait durant le mois de mars 2013 à Vernet les bains (66).

2)- Perspectives pour l'année 2014 :

Axe 1 : Les suivis spécifiques

Processionnaire du Pin :

Les hauts de vallée devront encore être surveillés, surtout en rapport avec les lieux touristiques.

Le comptage des placettes permanentes entre janvier et mars devrait permettre de cibler les foyers de pullulation.

***Matsucoccus feytaudi* :**

Le suivi des placettes permanentes ainsi que les piégeages vont être poursuivis sur 2014.

L'INRA devrait continuer à suivre son expérimentation in situ sur la forêt de Pinia.

Dégâts aux jeunes plantations :

Le suivi sanitaire des plantations est maintenu pour l'année 2013 selon les travaux réalisés.

Suivi intensif chêne liège :

La notation des placettes permanentes installées en 2013 se fera à l'automne 2014.

Axe 2 : La surveillance du Territoire (invasifs)

Nématode du pin :

Le suivi en partenariat avec la FREDON est maintenu en 2014.

***Cynips* du châtaignier :**

Les observations seront poursuivies sur l'ensemble de la région.

***Chalara fraxinea* :**

La surveillance sera maintenue sur l'ensemble de l'île.

Capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) :

La surveillance sera poursuivie.

Axe 3 : La veille sanitaire

Bombyx disparate :

La surveillance générale est maintenue sur l'ensemble de la région.

Dépérissements :

Poursuite des observations et symptômes sur l'ensemble de la région.

Scolytes :

Maintenir la vigilance dans le respect des consignes sur la mise en œuvre des travaux sylvicoles et dans les clauses particulières des coupes et d'élimination des rémanents. De même, pour le suivi de la qualité des exploitations.

Autres actions :

Le réseau de placettes systématiques :

Sur ces placettes est assuré le suivi des dommages forestiers par la notation de l'état des cimes des arbres forestiers.

Il comprend environ 5700 placettes au niveau européens (37 pays) dont environ 540 en France, en 2A : 6 placettes, en 2B : 4 placettes.

Les notations sont annuelles et réalisées par deux Correspondants Observateurs, durant le mois d'août. Les fiches sont remises lors de la journée d'inter-calibration et les résultats sont transmis directement à l'échelon par leurs notateurs.

La répartition des placettes est la suivante :

n° de placette	Notateurs	Localisation	X	Y
2118	Cerati, Lecoq	Barettalli	1175	1788
2126	Cerati, Lecoq	Murato	1175	1756
2137	Cerati, Banchi	Guagno	1143	1708
2144	Cerati, Banchi	Grosseto Prugna	1143	1676
2145	Cerati, Banchi	Corrano	1159	1676
2148	Cerati, Banchi	Zonza	1175	1660
2149	Cerati, Banchi	Pianelli (Sotta)	1175	1644
2133	Cerati, Lecoq	Albertacce	1143	1724
2138	Cerati, Lecoq	Vivario	1159	1708
2147	Cerati, Banchi	Cargiaca		

Les notations sont assurées exclusivement par les agents de l'ONF et du CRPF

Soit en cumul :

Cerati (CRPF) : 10 x 0.5 soit 5 placettes

Banchi (ONF) : 6 x 0.5 soit 3 placettes

Lecoq (ONF) : 4 x 0.5 soit 2 placettes

Les placettes RENECOFOR PL20 et PM20 :

Le REseau National de suivi à long terme des ECOsystèmes FORestiers (RENECOFOR) est constitué de 2 placettes en Corse :

- PM20 (Pin maritime - Forêt territoriale de Zonza – commune Zonza) ;
- PL20 (Pin laricio – Forêt territoriale d'Aitone – commune Evisa).

Des notations annuelles des houppiers sont réalisées en été par M.BANCHI et O. CERATI (défoliation, décoloration et observations phytosanitaires générales).

L'observation d'hiver est réalisée par l'agent ONF responsable de la placette (Intervention des CO DSF seulement sur cas de mortalité) ; l'observation de printemps a été supprimée depuis 2008 (débouillage trop tardif des peuplements).

Les diagnostics de peuplement en préalable aux campagnes de brûlage dirigé.

A la demande du SEAT DFCI de l'ONF, des sites forestiers ont été visités afin de diagnostiquer l'état sanitaire global des peuplements avant les chantiers de brûlage dirigés.

Comme cela c'est déjà fait en 2012 pour les brûlages en FC de Zonza en FT de Véro et en FT de ~~Piana-Piana~~, les CO restent mobilisés en 2014 pour cette problématique.

25 ans du DSF, regroupement des CO de l'Inter-région sud-est :

Pour marquer le quart de siècle du DSF, le regroupement annuel se fera avec l'ensemble des C.O. des départements de l'inter-région du 17 au 20 mars 2014 à La Colle sur Loup (06).